

Grue à Tour

(Grue à Montage par Éléments / Grue à Montage Automatique)

Équipement de travail

Compétences visées

. Sensibiliser les personnels à la conduite d'équipement de travail en sécurité en application de la recommandation R377m de la CNAMTS.

Objectifs

- Identifier les risques liés à l'utilisation d'une grue à tour
- Utiliser une grue à tour en appliquant les règles de sécurité

Programme

1. Théorie – Commune a toutes les grues à tour

- La réglementation en vigueur
- Savoir analyser les risques
- Les responsabilités
- Règles d'utilisation en sécurité
- Prescriptions et interdictions
- Vérifications journalières
- Technologie
- Règles d'élingage (choix, contrôle, utilisation, entretien...)

2. Pratique – Selon le type de Grue à Tour

- Découverte et prise en main
- Manœuvres de précisions et de maniabilité
- Exercices avec diverses charges et appareils

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théoriques et des savoirs faire pratique en fin de formation (VAC) ou lors de tests CACES

* Durée variable selon le type de Grue de Chargement, le niveau des participants et le mode d'évaluation (CACES® ou VAC)

Pour plus de détails, consulter notre page dédiée - [ici](#)

Durée : 2 à 3 jours avec Évaluation*

Maintien des acquis : préconisé 5 ans

Effectif par session : Maxi 6

Moyens (selon le R487)

- Matériel de l'entreprise
- Diverses Charges
- Appareux de levage
- Élingues

Public Concerné

. Tout personnel devant utiliser une grue à tour

Prérequis

. Être déclaré apte à la conduite d'engins par le médecin du travail

. Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

. Décret du 2 Décembre 1998

. R 377m CNAMTS

. Code du travail

Tarifs

. Nous consulter

Commentaires

Formation adaptable à l'entreprise

. Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels, Santé Sécurité au Travail et en conduite d'équipements de travail et matériel de levage